

# CONDUITE 2000

## Les enjeux de la formation et de l'examen du permis de conduire.

### Catégorie permis BE

Nous savons tous que de nos jours, le permis de conduire est un sésame très important pour chacun. Il sert pour les loisirs mais aussi souvent pour le travail.

Le permis remorque **BE** fait partie des permis de conduire les plus convoités par les professionnels, mais de plus en plus pour les loisirs tels que les chevaux par exemple !

### CONDITIONS DE PASSAGE

Selon la formule choisie lors de la signature de votre contrat de formation, l'établissement se chargera de vous inscrire à une session d'examen du permis de conduire après une formation de 8h minimum.

Pour pouvoir accéder à cette catégorie du permis de conduire, le candidat doit être âgé au minimum de 18 ans et déjà être titulaire du permis B.

### DEROULEMENT DE L'EPREUVE DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

#### Cette formation est organisée en deux parties :

\*L'épreuve théorique :

Pour pouvoir se présenter à l'examen pratique, le candidat doit passer l'épreuve théorique du code, sauf si :

- Il a obtenu son code depuis moins de 5 ans ;
- Il est titulaire d'un autre permis de conduire depuis moins de 5 ans.

La formation théorique axée sur l'apprentissage des 10 thèmes du code de la route et la formation pratique.

Les thèmes seront traités au moyen de cours encadrés par un enseignant, Les entraînements sont quotidiens et des stages code peuvent être organisés.

#### L'examen théorique

La formation sera validée par l'examen théorique général composé d'une série aléatoire de 40 questions les élèves reçus ne doivent pas dépasser les 5 fautes.

Il se déroule dans les locaux d'un opérateur agréé. Le résultat est connu par mail dans la journée.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs. Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans et/ou pour 5 présentations à l'épreuve pratique.

## **La formation pratique (sur notre piste privée et sur route)**

Vous allez à travers un programme comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques, physiologiques, vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Les formateurs s'appuient sur un référentiel commun le **REMC** et dispensent leurs cours de manière à valider les 4 compétences global. Celles-ci détaillent les savoir comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chacun des 32 objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

### **\*L'épreuve pratique :**

Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis.

La conduite comprend une épreuve hors circulation (HC) et une épreuve en circulation (CIR). La durée totale est de 60 minutes.

L'inspecteur commence à chaque fois par vérifier votre identité.

### **\*Épreuve hors circulation**

Elle dure environ 30 minutes et est composée de plusieurs exercices:

- Un test sur les vérifications courantes de sécurité,
- L'attelage et le dételage d'un ensemble,
- Une interrogation orale pour vérifier vos connaissances des règles de sécurité,
- Un exercice de maniabilité pour s'assurer de votre aptitude à réaliser une manœuvre en marche arrière en décrivant une courbe.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, vous devez obtenir un minimum de 19 points sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

Vous conservez le bénéfice de cette épreuve HC pendant 3 ans à partir de la date de réussite, sous réserve de la validité de l'épreuve théorique.

### **\*Épreuve en circulation**

Vous devez avoir satisfait à l'épreuve HC pour passer l'épreuve en circulation.

L'épreuve CIR dure 30 minutes et se déroulera en et hors agglomération.

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation du code de la route
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité
- Être autonome dans la réalisation d'un trajet
- Avoir une conduite économique et respectueuse
- Être courtois

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

**A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.**

**Pour être reçu à l'examen le candidat doit obtenir au moins 17 points sur 28 sans erreur éliminatoire.**

**Le résultat est connu après un délai de 48 heures.** En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois. En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.